

**MARCHÉ SE2020-04 TRANSFERT ET TRANSPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS LOT 03 : TRANSFERT ET TRANSPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS DU SUD DU DÉPARTEMENT
AVENANT N°3 – INTRODUCTION DE PRIX NOUVEAUX**

Entre

Le Syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale (ValOrizon), dont le siège social est situé à l'Hôtel du département de Lot-et-Garonne, 47 922 AGEN Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Michel MASSET,

Adresse administrative : ZAE de la Confluence, Chemin de Rieulet 47 160 DAMAZAN

Et

Le groupement MARTY/VEOLIA PROPLETE AQUITAINE (dont la société Transports MARTY Gérard est mandataire), ayant son siège à 2, chemin du Buscon 47 310 ESTILLAC, représenté par son gérant Christophe MARTY,

Le lot n° 3 Transfert, transport des déchets ménagers et assimilés du Sud du département de Lot-et-Garonne a été attribué à la Société Transports MARTY (et la société Véolia Propreté Aquitaine en sous-traitance) et notifié le 1er octobre 2020, pour une durée de deux ans, renouvelable deux fois un an, passé sous la forme d'un marché d'appel d'offres ouvert,

Un premier avenant a convenu d'un prix nouveau concernant le transport des Emballages Ménagers Résiduels EMR au départ du quai de transfert de Boé (47) vers le centre de tri de la DRIMM à Montech (82), pour un prix unitaire/tonne de 47,58€ HT,

Un deuxième avenant a convenu de la transformation du candidat en un groupement permettant une facturation plus aisée, notamment en terme de règlement de la TVA, sans incidence financière,

Considérant la demande urgente faite par la SOGAD du Passage d'Agen (47) auprès de la DRIMM (prestataire du marché SE2019-03 Traitement des déchets Lot n° 2 pour l'Est du département),

Considérant l'ordre de service pour introduction de prix nouveaux et l'avenant qui en découle concernant le marché SE2019-03 Traitement des déchets Lot n° 2, afin d'accepter le changement de lieu de traitement de déchets,

Considérant l'avantage financier pour ValOrizon d'envoyer les déchets issus du SMICTOM LGB vers le Passage d'Agen plutôt que Montech (18,59€ HT au lieu de 23,90€ HT),

Considérant que le BPU du marché SE2020-04 Lot 3 ne prévoyait pas le transport des Déchets Ménagers Assimilés (DMA) au départ du quai de Cantiran vers la SOGAD au lieu de l'ISDND de Montech (82),

Considérant le tarif de cette prestation de 18,59€ HT/Tonne,

Considérant qu'un ordre de service n°1 a été émis afin de pouvoir tenir compte de cette nouvelle ligne de transport et permettre une continuité du marché,

Il convient d'introduire un nouveau prix unitaire considérant cette nouvelle ligne de transport (Cantiran vers SOGAD) qui n'existait pas, à compter du 18 août 2023 et devrait durer a minima jusqu'à la fin de l'année 2023 soit 4 mois et 13 jours complémentaires, et pourrait éventuellement se poursuivre jusqu'à la fin du marché soit le 14 septembre 2024 comme suit :

Au départ du quai de Cantiran :

- Désignation : transport des Déchets Ménagers Assimilés (DMA) vers la SOGAD
- Prix unitaire/tonne pour un minimum de 60 tonnes : 18,59€ la tonne HT, soit un estimatif sur douze mois de 58 000,80€ HT (60 tonnes minimum estimatives par semaine x 52 semaines x 18,59€ la tonne HT)
- Prix unitaire/tonne pour un maximum de 100 tonnes : 18,59€ la tonne HT, soit un estimatif sur douze mois de 124 280,00€ HT (100 tonnes maximum estimatives par semaine x 52 semaines x 18,59€ la tonne HT)

L'introduction de ce nouveau prix représente un gain pour la collectivité de 27 612€ HT par rapport au montant contractuel de référence stipulé dans l'acte d'engagement, et une diminution de l'ordre de moins de 1% par rapport au montant prévisionnel initial du marché.

Il est donc proposé de prendre un avenant n°3 apportant des modifications au BPU s'avérant nécessaire à la bonne exécution du marché.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit

ARTICLE 1 : Modification du BPU du marché n°SE2020-04 Lot 3

Le prix suivant est intégré au BPU :

- Désignation : transport des DMA au départ du quai de Cantiran vers la SOGAD
 - Prix unitaire/tonne : 18,59€/Tonne HT

Le reste des dispositions demeure inchangé.

A....., le.....

Groupement MARTY/VEOLIA PROPLETE AQUITAINE
Mandataire Transports MARTY

Le Président de ValOrizon,

Christophe MARTY

Michel MASSET